



centre démocrate *humaniste*

Question orale de Mme Isabelle Moinnet, députée, à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

Objet : places de stages en médecine

Monsieur le Ministre,

Le décret du 23 mars 2012 réorganisant les études du secteur de la santé a eu notamment pour objet de réduire le cursus des études de médecine de 7 à 6 ans. La rentrée 2012-2013 a donc vu la première promotion d'études de médecine en 6 ans. Les étudiants issus de celle-ci seront donc diplômés en juin ou septembre 2018. Dans le même temps, les étudiants de la dernière promotion d'études en 7 ans, inscrits en 2011-2012, obtiendront également leur master en 2018. Dès lors, plus de 2000 étudiants sortiront en 2018. Ce phénomène est connu sous le nom « problématique de la double cohorte ».

Cette problématique met principalement en évidence deux difficultés : le quota Inami et les places en stage. Nous avons déjà pu discuter des numéros INAMI en plénière et vous connaissez ma position favorable à l'augmentation des quotas.

En revanche, je suis tout aussi inquiète quant au manque de places de stages annoncé pour 2018. Si les étudiants n'ont pas la possibilité d'entamer des stages médicaux pour se spécialiser en médecine générale ou spécialisée, ils ne pourront pas non plus exercer.

Les doyens de médecine proposent deux solutions face à cette situation : augmenter le nombre de lieux de stage et inciter les étudiants à faire une année de stage à l'étranger, soit pendant leur master, soit pendant leurs années de spécialisation.

Monsieur le Ministre, la pénurie de médecins est présente, elle sera encore plus importante dans le futur. Pensons à l'avenir de nos étudiants mais aussi à l'offre des soins de santé qui va manquer pour nos citoyens.

- Êtes-vous en possession de chiffres concernant les places de stages qui seront offertes aux médecins en 2018 ? Quels sont-ils ?
- Un mécanisme d'anticipation du déficit de places de stage est-il envisagé ?
- Que pensez-vous des solutions proposées par les doyens de médecine, sont-elles réalistes ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre réponse.

Isabelle Moinnet, le 21 octobre 2014.